

Jellon Marie, veuve, âgée de vingt sept ans, domiciliée
 en cette commune, lequel nous a présenté un enfant
 du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix sept à deux
 heures du matin dans son domicile de lui déclarant et de
 Berdaz Melani, son époux, dont il n'est à présent à
 cet enfant les prénoms de Joseph et Jeanette.
 La déclaration et présentation ont été faites en présence
 des sieurs Agnès Jean Louis, laboureur, âgé de vingt
 sept ans et Agnès Joseph, garde-champêtre âgé de
 cinquante sept ans, tous domiciliés dans cette commune,
 lesquels, ainsi que le père ont signé de leur nom le présent
 acte après lecture faite. Un tout copie approuvé.
 Je soussigné Randon Ruffat Randon